Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Bruno-Choquette tenue le 23 septembre 2024 à l'école.

Présences
Jennifer Landry, représentante parent
Kathy Jolette, représentante parent
Marianne Brassard, représentante parent
Sylvain Denis, représentant parent
Geneviève Lebel Beauchesne, représentante parent
Corina Desveaux, représentante parent
Isabelle Tholet, représentante soutien
Maryse Lanoie, représentante enseignante
Myriam Geness-Piette, représentante enseignante
Isabelle Germain, représentante enseignante
Laurine Minguet-Mei, représentante professionnelle
Johanne Martineau-Coulombe, représentante service de garde

Absence :
Aucune

Est aussi présente : Mélissa Ouellet, directrice

Ordre du jour du Conseil d'établissement
École Bruno-Choquette
23 septembre 2024

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 juin 2024
5. Dossiers d'information ou de consultation
   1. Conseil d'établissement en bref et Rôle et responsabilités CÉ
   2. Dates du conseil d'établissement
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption

6.1 Règles de régie interne du CÉ (Approuver)
6.2 Élection d'une présidente et d'une vice-présidente (Approuver)
6.3 Règles de régie interne du service de garde (Approuver)
6.4 Rapport annuel 23-24 (Adopter)
6.5 Frais reprographies et agenda (Approuver)
6.6 Sorties (Approuver)
6.7 Campagnes de financement (Approuver)
- Beignes – Harmonie (octobre)
- Chocolat - Sortie en classe neige (novembre)
- TPL en mai

7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance

CE 24-09-23.01

1. Ouverture de la réunion

Ouverture de la séance à 19:17

Un tour de table est fait afin de permettre aux membres de se présenter brièvement.

CE 24-09-23.01

2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée

Madame Marianne Brassard est nommée secrétaire d'assemblée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Madame **Mélissa Ouellet** fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Jennifer Landry propose d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CE 24-09-23.02

4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 25 juin 2024

Les membres du conseil d'établissement font la lecture du procès-verbal du 25 juin 2024.

Madame Geneviève Lebel Beauchesne propose l'adoption du procès-verbal du 25 juin 2024.

5. Dossiers d'information ou de consultation

5.1 Conseil d'établissement en bref et Rôle et responsabilités CÉ

Visionnement de deux capsules informatives provenant du ministère

5.2 Dates du conseil d'établissement

Les dates proposées par la direction conviennent à tous. L'heure des rencontres est devancée à 18:30 pour toutes les rencontres, à l'exception de celle du 26 mai 2025 (19h15).

CE 24-09-23.03

6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

6.1 Règles de régie interne du CÉ (Approuver)

Les membres du conseil d'établissement procèdent à la révision de la régie interne du conseil d'établissement. Madame Lebel Beauchesne soulève que le site internet de l'école n'est pas à jour. Les procès-verbaux de et la régie interne 23-24 n'y s'y trouvent pas, comme stipulé dans la régie interne. Madame Ouellet fera un suivi des requêtes effectués au service des TI. Une correction est à apporter aux points 12.6 et 12.8.

12.6 « sera responsable d'en aviser **la direction et la secrétaire d'école**. »

12.8 « il est convenu que **la direction** communiquera toujours avec le premier substitut. »

Le document est approuvé par Laurine Minguet-Mei.

CE 24-09-23.04

6.2 Élection d'une présidente et d'une vice-présidente (Approuver)

Sylvain Denis et Cathy Jolette propose Jenifer Landry comme présidente.

Corina Desveaux propose Kathy Jolette a la vice-présidence.

L'ensemble des membres appuie les propositions.

Les propositions sont approuvé par monsieur Sylvain Denis.

CE 24-09-23.05

6.3 Règles de régie interne du service de garde (Approuver)

Madame Ouellet et Madame Martineau-Coulombe proposent des changements à la régie interne du service de garde.

Madame Ouellet suggère d'établir un plafond quotidien pour les frais des activités spéciales durant les journées pédagogiques. Une discussion a eu lieu concernant les sorties du service de garde impliquant des frais supplémentaires, afin de définir l'orientation à adopter : permettre à tous les enfants de participer, limiter les sorties ou diviser le groupe en deux. Le CÉ estime que toutes les sorties devraient être accessibles à l'ensemble des enfants, ce qui implique de maintenir des frais aussi bas que possible et de privilégier des sorties abordables.

Isabelle Tholet propose un montant maximal de 25 $ par enfant pour les journées pédagogiques (frais de garde + sortie ou activité).

Il est également nécessaire de modifier dans le document les frais pour les chèques sans provision, qui seront fixés à 20 $ (page 8 de la régie interne). La représentante du service de garde, madame Johanne Martineau-Coulombe, demande une mise à jour du site internet pour retirer l'ancienne version de la régie interne du service de garde.

Les modifications concernant la section des tarifs ont été approuvées par Madame Myriam Geness-Piette.

Madame Ouellet et madame Martineau-Coulombe proposent quelques changements dans la régie interne du service de garde.

Mme Ouellet propose d'établir un plafond de frais maximum par jour pour les activités spéciales.

Une discussion sur les sorties du service de garde qui nécessiteront des frais supplémentaires, pour décider quelle orientation nous voulons prendre. Tous les enfants sortent, personne ne sort ou le groupe est scindé en deux. Le CÉ est d'avis que tous les enfants doivent avoir accès aux sorties, donc les frais doivent rester le plus bas possible, en choisissant des sorties qui ne sont pas trop dispendieuses.

Isabelle Tholet propose un montant maximal de 25.00$

Une modification aux frais de chèques sans provision doit être apporté (20$ page8)

Les modifications à la section des tarifs sont approuvées par madame Myriam Geness-Piette.

La représentante au service de garde Johanne Martineau-Coulombe demande une mise a jour du site internet pour faire retirer

La régie interne du service de garde.

CE 24-09-23.06

6.4 Rapport annuel 23-24 (Adopter)

Le rapport annuel a été présenté durant l'assemblée générale annuelle. Le rapport se trouve sur le site internet de l'école. De plus, il a été transmis aux parents par courriel. Le rapport annuel doit être adopté par le conseil d'établissement.

Adopté par Mme Isabelle Tholet

CE 24-09-23.07

6.5 Frais reprographies et agenda (Approuver)

Madame Mélissa Ouellet présente les frais reprographies et les frais de l'agenda facturés aux parents.

Les frais de reprographies et d'agenda sont approuvé par Johanne Martineau-Coulombe

CE 24-09-23.08

6.6 Sorties (Approuver)

- L'école souhaite permettre aux élèves ILSS qui fréquente le service de francisation à l'école Saint-Eugène de participer à une sortie Verger Charbonneau (4-7-8 octobre 2024). Aucun frais n'est facturé aux parents.

  La sortie telle que présentée par la direction est approuvée par madame Jennifer Landry.

- En guise de sortie de fin d'année, les élèves du 2e cycle souhaitent sortir au Ninja Factory le 20 juin 2025. Le coût total de la sortie s'élève à 34,35$, mais l'école souhaite réduire les frais facturés aux parents par le biais de la mesure école inspirante. L'école propose de facturer 19,35$ aux parents. La sortie, telle que présentée par la direction est approuvée par madame Isabelle Germain.

- Au prochain CÉ, 2 sorties à l'estacade seront discutées. Une sortie en janvier pour une classe neige (une nuit et deux jours) avec les élèves du 3e cycle et une autre sortie pour les élèves du 2e cycle (une journée d'activité pour contrer la violence et l'intimidation).

6.7 Campagnes de financement (Approuver)

- Vente de beigne pour l'Harmonie.

Madame Ouellet propose que le prix de la boite de 12 beignes soit de 14.00$. L'argent amassé par la vente de beignes servira à acheter de nouveaux instruments.

La campagne de financement est approuvée par Mme Laurine Minguet-Mei.

7. Mot de la présidente

Elle remercie l'ensemble de l'équipe et des parents pour leur implication.

8. Correspondance reçue

Aucune

9. Mot de la déléguée au comité de parents

Réunion à venir

10. Mot de l'OPP

Réunion à venir

11. Mot de la représentante du service de garde

Le service de garde va très bien malgré un manque de personnel. Les éducatrices travaillent fort pour donner une nouvelle orientation au service de garde.

12. Mot du personnel de l'école

Tout va bien, mais la vente de chandails n'est pas très populaire.

Parole au public

Pas de public.

CE 24-09-23.09

13. Levée de la séance

Madame Maryse Lanoie propose la levée de la séance à 21:14